CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES

C O M I T E S O C I A L E T E C O N O M I Q U E

Réunion du 17 novembre 2026

*** O R D R E D U J O U R ***

1. Approbation du Procès-Verbal de la réunion du CSE du 17 septembre 2026
2. Approbation du Procès-Verbal confidentiel de la réunion du CSE du 17 septembre 2026
3. Approbation du Procès-Verbal de la réunion du CSE du 20 octobre 2026
4. Approbation du Procès-Verbal confidentiel de la réunion du CSE du 20 octobre 2026
5. Compte rendu du Conseil d'Administration du 23 octobre 2026

Dossiers présentés pour avis :

6. CYAN II
7. DATA center

Dossiers présentés pour avis en décembre :

8. Réorganisation de l'activité pilotage

Dossiers présentés pour information :

9. Modification du Code de conduite générale
10. Point d'étape Impulse

Dossier pour avis en séance :

11. Impossibilité de reclassement suite à un avis d'inaptitude : vote d'une situation individuelle

    NB : les données personnelles communiquées dans le cadre de cette consultation sont de nature confidentielle en application des dispositions de l'article L.2315-3 du Code du travail.

12. Projet de licenciement pour impossibilité de reclassement suite à un avis d'inaptitude : vote d'une situation individuelle du Collège II
    NB : les données personnelles communiquées dans le cadre de cette consultation sont de nature confidentielle en application des dispositions de l'article L.2315-3 du Code du travail.

13. Projet de licenciement pour impossibilité de reclassement suite à un avis d'inaptitude : vote d'une situation individuelle du Collège II –
    NB : les données personnelles communiquées dans le cadre de cette consultation sont de nature confidentielle en application des dispositions de l'article L.2315-3 du Code du travail.

14. Projet de licenciement pour impossibilité de reclassement suite à un avis d'inaptitude : vote d'une situation individuelle du Collège III
    NB : les données personnelles communiquées dans le cadre de cette consultation sont de nature confidentielle en application des dispositions de l'article L.2315-3 du Code du travail.

Dossiers Santé Sécurité et Conditions de Travail :

Dossiers relevant des Réclamations individuelles (échanges si besoin)

Point Bureau du CSE :

Olivier CERUTTI
Le Secrétaire du CSE

Eric LEBRAT
Le Président du CSE
P/O